

DECLARATION LIMINAIRE CTL du 15 octobre 2014

Monsieur le Président,

Les récentes affaires concernant certains de nos dirigeants politiques ne sont pas de nature à favoriser le consentement à l'impôt. Elles placent une nouvelle fois les agents en situation délicate vis-à-vis des usagers. Les efforts continus demandés à des agents en grande souffrance, les rappels permanents aux règles déontologiques sont en dissonance avec les comportements répréhensibles de nos édiles et contribuent à renforcer le mal-être des agents.

Il est insupportable d'entendre qu'un Secrétaire d'Etat se déclare ouvertement souffrant de « *phobie administrative* ».

Il est insupportable d'apprendre que nos collègues de Morlaix, Questembert et Albertville aient subi les incendies de leurs lieux de travail. La gravité de ces attaques fait redouter des actes similaires ailleurs en France.

C'est dans ce contexte de rentrée exécrable que la démarche stratégique va se dévoiler dans les directions locales. Qu'en est-il pour le Vaucluse ? Allez-vous jouer cartes sur table sur vos projets de rationalisation du réseau ? Ou devons nous continuer à deviner vos projets à mesure que les remontées nous parviennent du terrain ?

Pour **FO DGFIP 84**, ce n'est certainement pas le Projet de Loi de Finances 2015 qui fera évoluer favorablement la situation des personnels, puisqu'il emporte froidement son lot de suppressions d'emplois (2000 à la DGFIP), de baisses de crédits (encore 2% à la DGFIP), de raréfaction des promotions (probablement moins 50 %), de gel des traitements (affirmé jusqu'en 2017)... Les agents des Finances publiques, agents exemplaires selon tous les discours de leurs ministres successifs, mais dont les missions ne sont pas prioritaires selon le gouvernement, ne seront pas épargnés par les nouvelles orientations politiques visant à réduire la dépense publique, coûte que coûte.

Ainsi, la Direction générale continue sa politique du Parent pauvre :
- fermeture de 850 postes comptables C4 (trésoreries, SIP, SIE) à l'horizon 2018
- dès 2015, 100 fermetures de postes comptables et 200 opérations de fusion ou réorganisation sont prévues
- 60 % des SIE sont sur la sellette.

Alors même que la Direction générale n'a plus rien d'autre à proposer qu'une restriction de l'ouverture au public afin de pallier le manque de moyen, **FO** DGFIP ne peut accepter ce démantèlement du réseau au prétexte du manque de moyens.

La recette est hélas connue mais devient de plus en plus indigeste : créer les conditions du manque d'efficacité, réduire ensuite l'offre de service puis fermer avec le consentement des personnels qui, au bord de l'épuisement professionnel, en arrivent à être demandeurs des fermetures, donc de la disparition de leur outil de travail.

Enfin, le secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat et à la Simplification a annoncé le passage en revue des missions du service public à compter e septembre 2014 jusqu'en mars 2015. Peut-être souffre-t-il lui aussi de cette fameuse « *phobie administrative* » ? Il pose en tout cas la question du niveau d'exercice des missions entre État central et État déconcentré, en envisageant des transferts aux collectivités territoriales, à des opérateurs privés, aux associations, voire à des groupes de citoyens !

Face un tel choix de société, le Syndicat **FO** DGFIP condamne d'ores et déjà ces orientations qui démantèlent le service public républicain.

Pour **FO DGFIP c'est très clair :**
il n'y a pas de République sans Service Public.

Les élus **FO DGFIP 84 au CTL :**
Mireille COMPAGNAT et Catherine LOCRET .